

Jeudi 9 décembre 2021

Aix-Marseille Université lauréate de l'appel à projets « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles »

Lauréate de l'appel à projets « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles », Aix-Marseille Université ambitionne d'élargir son dispositif de signalement et de traitement des situations de violences, de discriminations, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes par la création d'un nouveau service interne. Cette initiative bénéficiera de 50 000 euros du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour accélérer son développement, la dotation la plus importante parmi les projets retenus.

Face à un dispositif de signalement des violences sexuelles et sexistes opérationnel depuis 2016, mais peinant à se faire connaître auprès de ses 80 000 étudiants et 8 000 personnels, Aix-Marseille Université s'est inspirée du dispositif de l'Université de Montréal afin d'aller plus loin. Depuis fin 2020, elle travaille à la création d'une nouvelle structure interne, indépendante et professionnalisée.


Aix-Marseille Université sera la première université en France à mettre en place un tel service avec le recrutement de trois personnes à temps plein (psychologue, juriste et travailleur social), ainsi que la mise à disposition et l'équipement de locaux dédiés et adaptés pour recevoir les victimes et témoins en toute confidentialité.

Ce projet a pour objectif de créer un nouveau service unique prenant en charge le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, les violences sexistes, sexuelles et homophobes, ainsi que le racisme et l'antisémitisme. Celui-ci travaillera en étroite collaboration avec les services et structures internes et externes à AMU (Maison des femmes à Marseille ; Le Défenseur des Droits ; Maison Départementale de Lutte contre les Discriminations, etc.).

Il est envisagé de mutualiser ce nouveau service avec les établissements membres du contrat de site, à savoir l'IEP d'Aix-en-Provence, l'École Centrale de Marseille, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et l'Université de Toulon.

En savoir plus sur la Vice-Présidence Egalité Femmes-Hommes et Lutte contre les Discriminations : <http://url.univ-amu.fr/egalitefh-lutteditdiscriminations>

CONTACT PRESSE :

 **Direction de la communication d'Aix-Marseille Université**
Anouk Rizzo – Directrice adjointe de la communication
anouk.rizzo@univ-amu.fr
04 91 39 66 57 – 06 45 29 26 21



Rejoignez le réseau !